



Paris, le 13 février 2020

Compte-rendu de l'Atelier du Comité France maritime de La Réunion

Saint-Gilles les Bains

Après le mot de bienvenue de Mme LOCAME-MACHADO, adjointe au maire de Saint-Paul, M. ROBIN, secrétaire général de la mer, introduit la réunion en rappelant la raison d'être et le fonctionnement du Comité France maritime (CFM) sur le plan national et au niveau territorial. Les services de l'Etat et les représentants des filières sont au service de l'économie bleue afin d'aider à la réalisation de projets tangibles et concrets. M. MONCANY DE SAINT-AIGNAN, président du Cluster maritime français (CMF), rejoint le secrétaire général de la mer sur l'aide que le CFM peut apporter aux porteurs de projets des filières de l'économie maritime dans la conduite de leurs projets.

1. Introduction

L'économie bleue à La Réunion

M. DAUBAIRE, directeur interrégional de l'INSEE La Réunion – Mayotte, dresse un panorama de l'économie bleue à la Réunion sur la base d'une étude de l'Insee de 2017. L'emploi maritime représente 3 % environ de l'emploi total. Ce chiffre est sujet à une double lecture : d'après ce chiffre, l'économie bleue à la Réunion est à un niveau supérieur à la moyenne nationale mais, selon une autre lecture, ce chiffre est très inférieur à celui des régions littorales de métropole et inférieur à ce qui est constaté aux Antilles. La Réunion est en effet moins tournée vers les activités de plages, le nautisme ou l'hôtellerie. Le port de La Réunion

est le premier port d'outre-mer avec 400 entreprises, 5 000 emplois au total, soit 200 millions d'euros de chiffre d'affaires, en hausse de 4% depuis 2016, notamment en raison d'une croissance des activités de transbordement et de manutention. Dans le domaine de la pêche, la spécificité de La Réunion tient à la pêche australe qui représente 129 millions d'euros, soit une grande part des exportations de La Réunion avec le sucre. La pêche australe génère 450 emplois et représente 8 % de la pêche française. Ces chiffres de l'économie bleue ne reflètent cependant pas les perspectives de développement en matière d'énergies marines, de biodiversité ou de ressources halieutiques.

L'Institut bleu

Mme COSTE insiste sur le fait que la région Réunion fait la démonstration d'une réelle volonté de développer l'économie bleue et de s'inscrire dans cette tendance mondiale. Le besoin immédiat pour atteindre cet objectif est de disposer d'un lieu d'échanges entre acteurs économiques, chercheurs et universitaires. L'Institut bleu a été conçu pour répondre à ce besoin. Constitué sous la forme d'une association, s'appuyant sur la collaboration de l'État, des instituts de recherche et l'université, l'Institut bleu contribuera à l'attractivité du territoire.

Mme SINAMALE, directrice de l'Institut bleu, rappelle qu'un double défi doit être relevé, à la fois sur le plan économique et environnemental. L'Institut, qui regroupe l'ensemble des parties prenantes, professionnelles, institutionnelles et scientifiques, travaille sur des projets concrets tels que le projet « Pied marin 974 » dont l'objet est d'orienter les jeunes vers l'emploi maritime et de permettre aux plus anciens de transmettre leur expérience maritime.

2. Formation, recherche et innovation

Formation supérieure et recherche scientifique

M. JACQUEMET, enseignant-chercheur à l'Université de La Réunion, expose la question de l'employabilité des jeunes dans le maritime. Cent étudiants sont formés dans cinq master dans le domaine du maritime (biotechnologie, agroalimentaire, études sur le climat, gestion des risques, écologie marine). Si on constate 63 % d'insertion professionnelle à l'issue de ces masters, seulement 3% se font en contrat à durée indéterminée (CDI). Le master écologie marine, compte tenu de la présence à La Réunion d'écosystèmes rares, attire des étudiants de

la France entière et des pays avoisinants. Le suivi des effets du changement climatique à La Réunion, considérée comme un point chaud de biodiversité, est un facteur d'attractivité. Si le Feder apporte des opportunités de financement, l'employabilité connaît des limites : l'offre de formation réunionnaise est en concurrence avec les pays anglophones tels que Maurice ; le tissu industriel et l'activité de R&D sont restreints ; les étudiants sont peu mobiles pour enrichir leurs compétences.

M. TURQUET, représentant l'Agence régionale pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM), rappelle que le Centre technique de recherche et de valorisation des milieux aquatiques (CITEB) est un centre régional technique, c'est-à-dire un organisme d'appui technologique aux entreprises, qui trouve sa place dans un écosystème de R&D composé de différents organismes (Ifremer, IRD, CIRAD, UMR). Son plateau technique est spécialisé sur le benthique, possiblement élargi à d'autres espèces. Le CITEB travaille sur trois thématiques : l'aquaculture, la pêche et la qualité du milieu. Le CITEB s'est par ailleurs doté d'une plateforme complémentaire sur les micro algues qui sont un domaine à forte valeur ajoutée. Le plateau technique doit être mis aux normes pour pouvoir répondre aux appels d'offre internationaux et européens (Feder, Feamp, Interreg).

Mme CHABANET, chercheuse à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), présente les programmes de recherche destinés à promouvoir une pêche durable. A titre d'exemple, l'IRD a mis au point des appâts à base de coproduits d'usine, un système pour diminuer la prédation, dont le brevet est en cours de développement, ainsi qu'un dispositif pour réduire les prises accidentelles de mégafaune.

Le projet de campus des métiers de la mer

En préambule de son intervention sur le Campus de la mer¹, Mme COSTES, vice-présidente du conseil régional de La Réunion, insiste sur la nécessité de donner confiance aux jeunes pour les amener vers les métiers de l'économie bleue. La Région contribue également à la mise en place d'un environnement favorable pour les entreprises grâce à l'Institut bleu et au programme Océan Métiss qui permet une planification spatiale de activités. Pour ce qui est du campus des métiers de la mer, il faut naturellement le localiser au Port, là où se trouvent déjà l'Ecole

¹ Le texte de l'intervention de Mme Coste figure en annexe

d'apprentissage maritime (EAM), le lycée de la mer et les Apprentis d'Auteuil. La Région a ainsi pour projet de constituer avec les entreprises partenaires et les organismes de recherche associés un lieu d'excellence. L'EAM a vocation à se concentrer sur la formation continue et préparer à des brevets professionnels, grâce à des installations de qualité, qui peuvent être mutualisés avec d'autres organismes. Projet porté par le Ministère de l'éducation nationale, la Direction de la mer Sud Océan Indien (DMSOI), la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF), le lycée de la mer, pour sa part, devrait être un lycée polyvalent, général et professionnel, dispensant des formations initiales. Le contenu pédagogique, qui a fait l'objet de consultations, comprendra deux CAP (poissonnier et matelot) et trois bacs professionnels (maintenance nautique ; technique de vente en produits alimentaires ; électromécanicien). La livraison des murs est prévue pour 2025. Une préfiguration d'offre sera néanmoins proposée dès la rentrée 2020-2021 avec un BTS Technico-commercial et un CAP maritime. Le lycée Léon de Lepervanche accueillera ces formations en attendant la construction du lycée de la mer. Mme COSTES précise que le Campus sera ouvert à tous ceux qui veulent le rejoindre. M. LAMBERT, délégué général du Groupement des industries de construction et activités navales (GICAN), présente l'initiative du campus des industries navales et la volonté du GICAN de le mettre en réseau avec des projets similaires comme le Campus des métiers de la mer de La Réunion. M. ROYER, représentant du pilotage, interroge Mme COSTES sur l'option alternative de créer un lycée maritime comme en métropole. Mme COSTES répond que l'objectif est avant tout de mutualiser, quel que soit le nom donné à la structure. M. BAILLIF, président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM), souhaite mettre en avant l'absence de certaines formations continues à La Réunion, obligeant les candidats à se former en métropole. L'offre de formation à La Réunion pourrait intéresser également les pays voisins.

La dimension inclusive de la formation

M. ROSE, directeur général des Apprentis d'Auteuil Océan indien, rappelle que le territoire ne pourra se développer sans dimension inclusive. La première priorité pour les Apprentis d'Auteuil est de s'adresser aux jeunes sans emploi et sans qualification et de les amarrer sur la base d'un socle minimal de compétences maritimes tel que le brevet d'initiation marine. C'est ainsi que les Apprentis d'Auteuil se sont associés avec la Fédération française de voile dans le cadre du projet « La mer est à nous ». Il existe un véritable profit à tirer du décloisonnement entre formation initiale, continue et apprentissage. Les Apprentis d'Auteuil intégreront le

campus des métiers de la mer. M. ROSE insiste sur la nécessité de co-construire l'offre de formation avec le cluster et les entreprises et de conduire la réflexion sur l'économie bleue à une échelle régionale.

Une initiative pour la formation régionale aux métiers portuaires

M. LEGRIGEOIS, Directeur Général du Grand Port Maritime de La Réunion (GPMDLR), accompagné de Mme POINY, en charge du développement des ressources humaines au sein de l'établissement, exposent comment le projet d'exploitation gazière au Mozambique pourrait bénéficier aux entreprises réunionnaises, sous réserve qu'elles s'organisent pour répondre aux lois locales (dites « local content »). L'offre GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) portuaire qui s'inscrit dans une volonté de concilier opportunité économique et responsabilité sociale, est construite sur la base de plusieurs outils en ressources humaines : cartographie de postes, référentiel de compétences, parcours de formation et certification pour certains métiers. Le périmètre analysé ne se limite pas à la manutention, ce qui permet d'étudier des passerelles entre différentes filières et d'offrir ainsi des opportunités d'évolution aux agents à potentiel. Ce dispositif, qui profitera en premier lieu à quelques dizaines de ressortissants mozambicains, a déjà inspiré une démarche de même nature, engagée par la commission des relations sociales du conseil de développement du GPMDLR, à l'échelle du complexe industrialo-portuaire de la Réunion. Elle s'appuiera sur une phase de diagnostic qui bénéficiera de l'appui du conseil régional et de l'Etat via la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE).

Gérer le risque requin

M. TAINTURIER, sous-préfet de Saint-Paul et président du Centre de Sécurité requin, rappelle que le centre s'est efforcé de trouver les instruments adéquats pour limiter le risque requin et que les résultats sont innovants et présentent un fort contenu local. Les exemples cités sont : la palangre verticale développée par le CRPMEM qui présente à la fois un taux de ciblage élevé pour le requin et un fort taux de survie des captures accessoires ; des filets innovants ; un sonar 3D développé par Ixblue qui permet de repérer les requins à distance avec des performances inégalées ; une caméra sous-marine avec détection spontanée qui constitue une innovation mondiale ; des équipements de protection individuelle dont les résultats sont prometteurs.

3. Economie bleue

Destinations bleues et excellence

Mme BOUTHILLON, chargée de mission Odyssea, rappelle que le Territoire de la Côte Ouest (TCO) concentre fortement les activités du nautisme et présente un fort dynamisme, ce qui induit également des frustrations pour les entreprises qui attendent du foncier disponible ou pour les secteurs en croissance comme l'accueil des grands yachts. Le projet Odyssea est conçu pour répondre à ces défis et ces opportunités et a été ainsi construit autour de six pôles :

- Aménagements exemplaires de la Côte Ouest ;
- Mise en tourisme de la Destination Bleue Côte Ouest La Réunion ;
- Accueil - qualité - médiation des patrimoines - produits - formation, insertion et professionnalisation des acteurs des filières concernées ;
- Écotourisme & mobilité douce - préserver et valoriser la biodiversité ;
- Itinérance culturelle et nouvelles expériences de loisirs mer et terre ;
- Marketing territorial d'itinérance et de slow tourisme de Destination Bleue.

Odyssea est une réponse opérationnelle à l'objectif de faire du TCO un territoire pilote, ce qui nécessite une large implication de toutes les parties prenantes. M. METAYER, délégué général de la Fédération des industries nautiques (FIN), indique que le potentiel de développement est important et que la FIN est partenaire de ce projet.

Une expérience à valoriser

M. ANTONGIORGI, représentant DuoOcéan, décrit l'activité de son entreprise qui propose des excursions d'observation de cétacés. L'activité est régulée par une charte d'approche, mais il manque un vrai cadre réglementaire pour limiter les dérangements des cétacés et professionnaliser l'activité. La reconnaissance du métier de « guide naturaliste » permettrait de réguler ainsi l'activité qui, à l'heure actuelle, relève de différents corpus réglementaires. L'effet bénéfique sera de donner une image responsable de La Réunion, de répondre aux demandes de la Commission baleinière internationale et de contrebalancer la médiatisation du risque requin. Mme COSTES tient à nuancer en rappelant qu'il ne faut jamais oublier le risque requin ni le sous-estimer. Mme DURVILLE, présidente du Club du tourisme de la Réunion, rappelle que la préservation de la biodiversité est le moteur du tourisme durable et souhaite que des indicateurs de bon état de la biodiversité soient inclus dans l'estimation de l'économie bleue.

Un enjeu : l'appropriation de la mer par les Réunionnais

Le constat dressé par M. LUCAS, président du club nautique de Saint-Gilles, est qu'il est difficile de dynamiser le secteur à l'image de ce qui fait sur les littoraux métropolitains.

La Base Nautique de l'Ouest (BNO), fondée en 2009 s'est ainsi donné comme priorité de faire découvrir le milieu nautique aux Réunionnais. A ce titre, elle est engagée dans deux programmes phares dédiés aux plus jeunes par l'apprentissage des bases de pratique de la navigation :

- Le programme « Voiles et Kayak scolaire » en partenariat avec la commune de Saint Paul et l'Académie de la Réunion. Ce sont plus de 3000 élèves de CM1-CM2 par an qui profitent d'en moyenne 4, 5 journées de pratique sur le lagon de Saint Gilles.
- Un programme de « Classe-mer » soutenu par la Jeunesse et sports.

En parallèle des activités nautiques, des associations de protection du milieu comme Abyss, la Réserve Marine ou le Centre d'études des tortues marines viennent travailler avec les stagiaires.

En conclusion, M. MONCANY DE SAINT-AIGNAN remercie l'ensemble des intervenants pour la très grande qualité des présentations. En tant que président du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM), il a conscience de la difficulté, en particulier à La Réunion, d'orienter les bacheliers vers les filières de la marine marchande ou d'ingénieurs de la mer. A ce titre, le président indique que du 23 au 27 mars se déroulera la Semaine de l'emploi maritime, organisée par Pôle Emploi en partenariat avec le CMF et le secrétariat général de la mer. Cette manifestation a pour objet d'informer sur les métiers de la mer et de mettre en relation employeurs et personnes en recherche d'emploi.

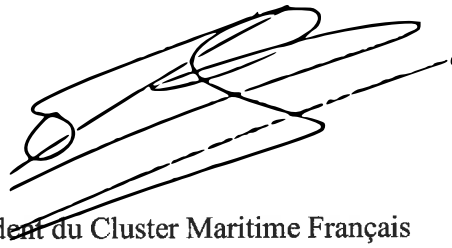
M. ROBIN, pour sa part, exprime sa satisfaction quant à ce déplacement et remercie les organisateurs, en particulier M. CERISOLA, président du Cluster maritime de La Réunion. M. ROBIN conclut que La Réunion possède des atouts exceptionnels tels que le professionnalisme des acteurs, la qualité de l'administration de la mer qui accompagne le développement de l'économie bleue, le potentiel de développement du port, la gestion rigoureuse de la pêche de la légine ou encore le plan d'action ambitieux du CRPMEM. M. ROBIN remercie la vice-présidente la Région pour avoir conçu un projet de Campus des métiers de la mer où les structures existantes et à venir auront leur place. Le secrétaire général rappelle

l'engagement ministériel de doter tous les Outre-mer d'un lycée de la mer porté par le ministère de l'éducation nationale, avec le concours du ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère des Outre-mer. M. ROBIN souligne par ailleurs la diversité et la richesse de la recherche à La Réunion, en précisant que le Président de la République a lancé un programme prioritaire de recherche « océans et climat » avec comme priorités : les grands fonds marins, les mers d'outre-mer et les océans polaires. L'Union européenne, au travers de Horizon Europe met à disposition des fonds très importants pour la R&D qui ne profitent qu'insuffisamment aux territoires ultramarins. L'UNESCO s'engagera l'année prochaine dans la décennie des océans : La Réunion y a sa place et le SGMer est à sa disposition pour l'accompagner.



Secrétaire Général de la Mer

M. Denis ROBIN



Président du Cluster Maritime Français

M. Frédéric MONCANY DE SAINT AIGNAN